



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
Direction des collectivités
territoriales et de la citoyenneté**

**Arrêté préfectoral n° 35-2026-03-16-00002
portant institution des commissions de propagande
dans les communes du département d'Ille-et-Vilaine de 2 500 habitants et plus
pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026**

**LE PRÉFET DE LA ZONE DÉFENSE OUEST
LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VU le Code électoral ;

VU la loi 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral ;

VU le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date de renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

VU le décret du 22 septembre 2023 portant nomination de M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (groupe II), sous-préfet de Rennes ;

VU le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE en qualité de préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et –de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté du 16 janvier 2026 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, sous-préfet de l'arrondissement de Rennes, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'ordonnance modificative de M. le premier président de la Cour d'appel en date du 26 janvier 2026 désignant les magistrats appelés à présider les commissions de propagande pour les communes du ressort du tribunal judiciaire de Rennes et de Saint-Malo ;

VU l'ordonnance modificative de M. le premier président de la Cour d'appel en date du 9 mars 2026 désignant les magistrats appelés à présider les commissions de propagande pour les communes du ressort du tribunal judiciaire de Rennes

VU les désignations faites par monsieur le Préfet suite aux propositions des Maires des communes concernées ;

Sur proposition de monsieur le secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

ARRÊTE

Article 1 : Les commissions de propagande, instituées à l'occasion du second tour des élections pour le renouvellement des conseils municipaux et communautaires, se tiendront par visioconférence le **18 mars 2026 à partir de 8 heures** et sont composées conformément au tableau annexé au présent arrêté.

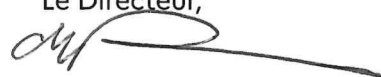
Article 2 : La date limite de remise des documents de propagande à soumettre à la commission de propagande est fixée au **mardi 17 mars 2026 à 17 heures** au plus tard à la mairie où la liste se porte candidat.

Article 3 : Pour bénéficier du concours logistique de la commission de propagande dont elles relèvent, les listes de candidats devront obligatoirement faire parvenir dans les mairies concernées les circulaires et bulletins de vote qu'elles souhaitent voir envoyer aux électeurs, **au plus tard**, pour le second tour de scrutin : **le mercredi 18 mars 2026 à 12 heures**, (la date limite d'envoi aux électeurs étant fixée au jeudi 19 mars 2026 à 18 h).

Article 4 : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, messieurs les sous-préfets des arrondissements de Fougères-Vitré, Saint-Malo et Redon, et les présidents des commissions de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture qui devra être publié et affiché dès réception.

Rennes, le **16 MARS 2026**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur,



David ANTOINE

Délais et voies de recours

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Rennes. Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet)

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Communes	Membres de la commission de propagande						Secrétariat de la commission de propagande (Mairie)
	Magistrats		Représentants de l'opérateur chargé de l'envoi de la propagande		Agents publics désignés par le Préfet		
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	
CHARTRES DE BRETAGNE	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme SOURDIN Claire Première vice-présidente chargée des fonctions de juge du contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Rennes	Mme FEUTELAIS Géraldine	M. LOUIS Carl	Mme SEVESTRE Julie		M. CORBIN Gwenaël
RENNES	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	M. Killian MAILLEFAUD Juge des contentieux de la protection eu tribunal judiciaire de Rennes	Mme FEUTELAIS Géraldine	M. LOUIS Carl	Mme NICOT Émilie		Mme HUET Hélène
CINTRÉ	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	M. HERBO Clément Vice-président chargé des fonctions de juge d'instruction au tribunal judiciaire de Rennes	Mme FEUTELAIS Géraldine	M. LOUIS Carl	Mme GAULTIER REUNGOAT Françoise		Mme PLANCHOT Sandra
NOYAL-SUR-VILAINE	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme RAPITEAU Hélène Juge d'instruction au tribunal de Rennes	Mme FEUTELAIS Géraldine	M. LOUIS Carl	Mme LANCIEU Stéphanie		Mme CHALMEL Claudine
MONTGERMONT	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme GOSSET Caroline Vice-présidente au tribunal judiciaire de Rennes	Mme AYOUB Marina	M. SAVARY Antoine	M. GOUEDARD Guillaume		Mme MARIZY Laurence
PACÉ	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme CASAGRANDE Maud Vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Rennes	Mme AYOUB Marina	M. SAVARY Antoine	Mme BREHIER Fanny		Mme SERVO Gwénaëlle
SAINT-JACQUES DE LA LANDE	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme CASAGRANDE Maud Vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Rennes	Mme AYOUB Marina	M. SAVARY Antoine	M. MAILLARD Martin	Mme PINET Léonore	Mme CHANTREL Béatrice
VEZIN-LE-COQUET	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme CASAGRANDE Maud Vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Rennes	Mme AYOUB Marina	M. SAVARY Antoine	Mme LE DOARÉ Anne-Sophie		Mme PRUNERA Emmanuelle

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRÉ

Communes	Membres de la commission de propagande						Secrétariat de la commission de propagande (Mairie)
	Magistrats		Représentants de l'opérateur chargé de l'envoi de la propagande		Agents publics désignés par le Préfet		
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	
FOUGERES	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme MORVAN Sabine Juge des enfants au tribunal judiciaire de Rennes	Mme KERDRANVAT Rachel	Mme JEUSSET Marie-Hélène	Mme BIET Béatrice		Mme BERTHELOT Myriam
MAEN ROCH	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme MORVAN Sabine Juge des enfants au tribunal judiciaire de Rennes	Mme KERDRANVAT Rachel	Mme JEUSSET Marie-Hélène	Mme CORNET Mathilde		Mme HAMON Laurence

ARRONDISSEMENT DE REDON

Communes	Membres de la commission de propagande						Secrétariat de la commission de propagande (Mairie)
	Magistrats		Représentants de l'opérateur chargé de l'envoi de la propagande		Agents publics désignés par le Préfet		
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	
BAINS-SUR-OUST	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	M. LAVALLIERE François Premier vice-président au tribunal judiciaire de Rennes	Mme KERDRANVAT Rachel	Mme JEUSSET Marie-Hélène	M. DUPUIS Yann		Mme BAUCHET-DOUAUD Murielle
GUICHEN	Mme MAZENC Alice Présidente du tribunal judiciaire de Rennes	Mme BOIZARD Maryline Vice-présidente au tribunal judiciaire de Rennes	Mme KERDRANVAT Rachel	Mme JEUSSET Marie-Hélène	Mme COURAUD Marie-Claude		Mme BOUVIER Angélique

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

Communes	Membres de la commission de propagande						Secrétariat de la commission de propagande (Mairie)
	Magistrats		Représentants de l'opérateur chargé de l'envoi de la propagande		Agents publics désignés par le Préfet		
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	
LA RICHARDAIS	M. PLOUX Gwenolé Président du tribunal judiciaire de Saint-Malo	Mme DINGREVILLE Angélique Juge au tribunal judiciaire de Saint-Malo	M. LEMATELOT Jean-François		VETTER Tatiana		FARGETTE Gwenola
PLEURTUIT	M. PLOUX Gwenolé Président du tribunal judiciaire de Saint-Malo	Mme DINGREVILLE Angélique Juge au tribunal judiciaire de Saint-Malo	M. LEMATELOT Jean-François		Mme MONCUS Hélène		Mme DAVY Céline
SAINT-LUNAIRE	M. PLOUX Gwenolé Président du tribunal judiciaire de Saint-Malo	Mme DINGREVILLE Angélique Juge au tribunal judiciaire de Saint-Malo	M. LEMATELOT Jean-François		Mme MARJOT LEBEAU Anne-Sylvanie		Mme MURGALÉ Élodie
SAINT-MALO	M. PLOUX Gwenolé Président du tribunal judiciaire de Saint-Malo	Mme DINGREVILLE Angélique Juge au tribunal judiciaire de Saint-Malo	M. LEMATELOT Jean-François		Mme SÉROT Anne-Marie		Mme HORVAIS Marie-Sylvie